

E'Labets ?

INPS

Bulletin d'information et de liaison de la commune de Lucmau

Le mot du Maire

:Chères Lucmalaises, chers Lucmalais,

voici un point sur l'actualité locale et sur les actions menées par la Municipalité. Plusieurs projets importants ont été engagés ces derniers mois, notamment pour l'entretien du patrimoine et la vie du village.

Ecole :

Comme nous vous l'avons déjà expliqué dans le précédent numéro, une classe maternelle a donc fermé en septembre 2025 à notre plus grand regret et malgré les investissements importants réalisés depuis de nombreuses années (salle de motricité, préau, extension de la cantine, mises aux normes d'accessibilité). Le manque d'élèves inscrits sur notre RPI est à l'origine de cette fermeture (départs nombreux vers le collège, choix de certains parents de scolariser leurs enfants dans des écoles au plus près de leur travail ou dans des établissements privés du secteur...). 93 enfants sont accueillis depuis la dernière rentrée au sein de nos trois communes.

Église :

Les travaux de la première tranche sont maintenant achevés, un travail remarquable a été accompli avec soin et savoir-faire par les entreprises retenues. Une journée de nettoyage plus approfondi sera prochainement organisé par l'association des Amis de l'Église, avant de proposer, au printemps, une petite manifestation ouverte à tous pour découvrir les plafonds de la nef sous un autre aspect.

Je profite de cet article pour remercier Monsieur le Président de l'Association pour toutes les photos et vidéos parues sur les différents sites au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Salle des Fêtes :

Les peintures des sanitaires ont été refaites à neuf ainsi que l'encadrement de la scène. Les bancs ont été également entièrement rénovés. Nous prévoyons de repeindre les plafonds au cours de l'année 2026.

Portail du cimetière :

Récupéré dans un très mauvais état, le portail a été confié cet été à un autre artisan pour réparations et peinture. Sa remise en place est prévue avant la Toussaint, sauf contretemps.

Le Maire, *Michel Estenaves*

horaires Mairie de LUCMAU

☎ 05 56 65 22 65

**Le lundi de 9h00 à 12h30
et de 13h00 à 18h00**

**Le mercredi de 9h00 à 12h30
et de 13h00 à 17h30**

Le vendredi de 9h30 à 12h30

Pour toute question ou demande particulière, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire ou les adjoints en appelant : 06 24 38 18 44, 06 47 39 95 59 ou 06 89 85 68 58

A.C.C.A. LUCMAU

Fermeture du faisan le 1^{er} novembre
il est interdit de chasser sur les ACCA voisines

Battues aux chevreuils :

- samedi 6 et dimanche 7 décembre
- samedi 10 et dimanche 11 janvier
- samedi 14 et dimanche 15 février

Bécasse : fermée les jours de battues de chevreuils
Réciprocité Cazalis le 20 novembre

Déchetterie de Préchac

Lieu-dit La Hontine et la Trave

Du 16/09 au 14/06

**Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 17h00**

Présentation de la carte Sictom obligatoire

Pour tout autre renseignement : sictomsudgironde.fr

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs a lieu chaque semaine le jeudi matin.

Alternativement le bac noir : ordures ménagères

le bac jaune : déchets recyclables

Retrouvez le calendrier sur l'application
Intramuros ou sur le site du Sictom

Modalités de location de la

Salle des Fêtes

Hors commune : 180 €

Commune : 100 € **Caution : 400 €**

Assoc.commune: 40 €

Tarifs week-end

Attestation d'assurance R.C. Obligatoire

Plus de renseignements... S'adresser à la Mairie ou à
Mme Pierrette DAUZAN 06 31 49 43 84

PRÊT DE TABLES ET DE BANCs

Le prêt de tables et de bancs est maintenant réglementé. Un formulaire sera rempli par la commune et signé par le bénéficiaire du prêt. Ce formulaire comportera le nombre et les numéros des mobiliers et sera signé par les deux parties. Une caution de **200 euros** sera exigée et restituée lors du retour des articles prêtés sous réserve du bon état de ceux-ci.

Cercle de la Concorde

Lundi,mardi, jeudi : 10h à 13h

Vendredi et samedi : 10h à 13h - 18h à 21h

Dimanche : 10h à 13h

**Les jeudis et dimanches soir pendant la
chasse à la palombe**

Etat Civil

Décès

Monsieur Xavier Le Nir le 22 avril 2025

Mariage : Marie LATOUCHE et

Paul-Étienne SEMNONT

Messe à l'église Saint-André de LUCMAU

Le Père RIBEREAU-GAYON
Curé de Bazas et Doyen du Sud-Gironde
célébrera une messe en l'église de
Lucmau

Le samedi 11 Avril 2026 à 18h00

Nous remercions l'équipe pastorale de Bazas pour son précieux appui en faveur de la restauration de notre église.

La plupart des habitants de Lucmau ont déjà téléchargé sur leur smartphone l'application gratuite « INTRAMUROS » qui remplace la précédente application « Panneau Pocket ».

Si vous n'avez pas encore téléchargé cette application, nous vous recommandons de le faire afin de recevoir toutes les informations et les alertes concernant Lucmau et la CDC.

Le Comité des fêtes

remercie chaleureusement les habitants de Lucmau pour leur participation aux festivités de cet été.

Il remercie aussi les familles et les amis des Lucmalais qui, une fois encore, ont contribué à la belle réussite de cet événement.

Ces moments partagés renforcent la cohésion et la fraternité qui font de notre village bien plus qu'une simple communauté : une grande famille.

Un immense merci enfin à tous les bénévoles, qui se sont donnés sans-compter pour faire vivre cette belle tradition.

Pour le Comité, le Président , **Guillaume BARJOU**

À vos agendas !

Cercle de la Concorde

**Le Samedi 22 Novembre Le Cercle fête les ACABAILLES
de la palombière**

Menu : - Soupe

- Aligot - Saucisse

- Tarte

16 €



Réservation obligatoire avant le 17 novembre au Cercle 05 56 65 22 52

Canal + est au Cercle - Venez assister à tous vos matchs préférés en bonne compagnie

Concours de Belote

Les Samedis au Cercle de la
Concorde

25 Octobre	29 Novembre
20 Décembre	24 Janvier
28 Février	21 Mars
25 Avril	23 Mai

À 21h00

Repas annuel des Anciens

Les Lucmalais âgés de 62 ans ou plus...
sont invités par la municipalité
à partager un repas à la salle des fêtes
Le **3 décembre 2025** à midi
Merci de vous inscrire auprès de la Mairie
05 56 65 22 65

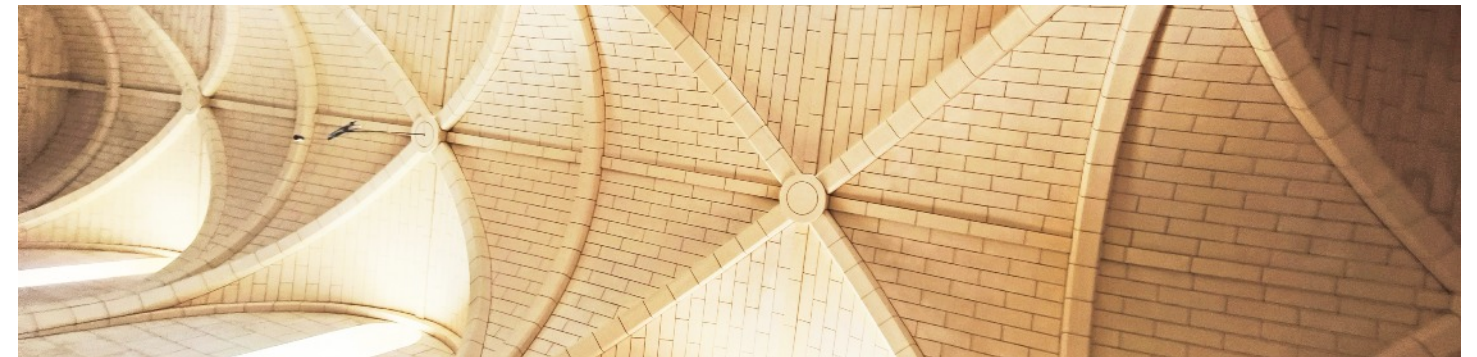
COLLECTE DE JEUX ET JOUETS

La ludothèque éphémère récupère **les jeux et jouets** qui ne vous servent plus pour leur donner une seconde vie.

Vous pouvez les déposer dans la caisse aux dons se trouvant à la mairie de Lucmau jusqu'au 05/12/2025

Poubelle du cimetière

Il faut absolument arrêter de jeter dans la poubelle du cimetière les pots de fleurs remplis de terre. La Communauté de Communes paie le traitement des ordures au poids, donc plus il y a de terre, plus la facture grimpe ! Payer pour faire traiter de la terre, avouons-le, ce n'est pas très malin...Merci de retirer le végétal du pot, de le déposer dans le bac prévu à cet effet, et de répandre la terre sur le sol, en dehors du passage des visiteurs. Un bénévole passera de temps en temps pour donner un petit coup de râteau et remettre tout ça en ordre.



Point sur les travaux de l'église :

C'est fait !

Le plafond de la nef de notre église Saint-André a été restauré. Les artisans se sont succédé : échafaudiers spécialisés en monuments historiques, charpentiers, plâtriers, peintres...Grâce à leur savoir-faire, notre église a retrouvé toute sa beauté et son aspect solennel. Nous pouvons être fiers d'avoir mené à bien le financement de ces importants travaux.

L'édifice est désormais sécurisé ; il peut de nouveau accueillir les cérémonies religieuses, mais aussi des concerts, des expositions et des conférences.

Des photos et vidéos ont circulé sur Facebook, mais le résultat mérite vraiment une visite sur place ! Cette étape marque l'achèvement de la tranche « ferme » du programme de restauration. Reste maintenant à financer les travaux des plafonds des collatéraux sud et nord. Nous poursuivons la recherche de soutiens auprès des pouvoirs publics, de la Fondation du Patrimoine (collecte toujours en cours) ainsi que de mécènes, institutionnels ou privés.

Association des amis de l'église Saint André de Lucmau

Les adhérents à l'association se sont un peu démobilisés ces dernières années, mais votre adhésion a permis d'être déterminante dans nos relations avec la Fondation du Patrimoine, grâce à laquelle nous allons continuer à recevoir des aides, en plus des aides publiques qui se font de plus en plus difficiles à obtenir.

Nous avons vraiment besoin de votre soutien !

Pour continuer à permettre à l'association d'agir, des permanences auront lieu :

- à la **Mairie** les samedis **8 et 22 novembre de 10h à 12h**

- au **Cercle** les dimanches **9 et 16 novembre de 10h à 12h**

La cotisation de base est toujours fixée à 10€ par adhérent, mais le montant est libre. Sur demande nous vous établirons un document vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt équivalente à 66% du montant de votre don. (Espèces, carte bancaire, chèque).

D'avance, un grand merci !

Nettoyage de l'église

Comme vous avez pu le lire sur la page précédente, les travaux dans notre église sont terminés pour le moment et nous ne savons pas quand ils pourront reprendre. En attendant, notre monument emblématique et préféré a besoin d'un bon coup de nettoyage. D'après les réponses reçues au moyen du sondage sur Intramuros la date à retenir serait le **15 novembre**. Je vous propose de nous retrouver à l'église à cette date vers **8h30** pour effectuer ce travail. Nous prévoirons du café et de quoi prendre des forces ! N'hésitez pas à prendre votre balai préféré et quelques chiffons.

Afin d'organiser un casse-croûte sympa, et d'avoir la quantité suffisante, il serait bien de confirmer votre participation en appelant **Valérie au 06 40 94 05 06** ou **Xavier au 06 33 95 52 30**.

Merci d'avance.